

QUEST **RAIL**



Assemblée Générale 2011

Vendredi 1^{er} avril 2011, 10h00, La Neuveville

10H00 – 10H20
CAFÉ D'ACCUEIL

10H20 – 10H30
MESSAGE DE BIENVENUE DES AUTORITÉS

10H30 – 11H20
AFFAIRES STATUTAIRES

1. Salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
4. Procès-verbal de l'AG 2010
5. Rapport du président et perspectives 2011
6. Comptes 2010, rapport de vérification, budget 2011
7. Confirmer les vérificateurs et le montant des cotisations
8. Mutations au sein du comité
9. Divers

11H20 – 12H20
CONFÉRENCE DE PHILIPPE GAUDERON
Chef de la division Infrastructure aux CFF

12H20 – 13H30
BUFFET



Claude Héche

■ Le mot du président

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à la huitième assemblée générale d'OUESTRAIL. Après Neuchâtel (2004), Lausanne (2005), Genève (2006), Villeneuve (2007), Delémont (2008), Fribourg (2009) et Viège (2010), nous achevons notre premier tour de Suisse occidentale en faisant étape dans le canton de Berne et plus précisément à la Neuveville.

Au moment précis où d'importants défis en relation avec le développement et le financement de l'infrastructure ferroviaire nous attendent à l'enseigne de RAIL 2030, nous recevons un invité qui tombe à pic : en effet, la partie statutaire de notre assemblée sera suivie d'un exposé puis d'un entretien avec le Chef de la division Infrastructure des CFF M. Philippe Gauderon.

■ Portrait de Philippe Gauderon



Depuis janvier 2009, la division Infrastructure des CFF est dirigée par Philippe Gauderon. Auparavant, ce dernier a exercé de 1983 à 1985 le métier d'avocat à Fribourg. De 1985 à 1995, il a occupé diverses fonctions de direction au sein de l'Office fédéral des transports (OFT), dont il a été le vice-directeur de 1990 à 1995. Le 1^{er} janvier 1996, Philippe Gauderon est devenu directeur de l'ancien premier arrondissement des CFF, à Lausanne. Lors de la réforme des chemins de fer et de la restructuration des CFF, il

est nommé en 1999 chef du trafic régional des CFF et devient membre de la direction de la division Voyageurs. Dès octobre 2003 et jusqu'à sa nomination à la tête de la division Infrastructure, Philippe Gauderon était le chef de l'Operating et suppléant du chef Voyageurs CFF. La division Infrastructure des CFF, ce sont 9000 trains qui empruntent les 3000 kilomètres du réseau et 9300 collaborateurs et collaboratrices. C'est donc un grand patron qu'OUESTRAIL a le plaisir d'accueillir.

Informations pratiques

Comment vous inscrire à l'AG ?

Pour nous simplifier l'organisation et limiter les frais, nous vous invitons à vous inscrire dans la mesure du possible par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (mention AG): ouestrail@bluewin.ch

Prière dans tous les cas de préciser votre choix entre:

- a.** je m'inscris pour l'assemblée **ET** le buffet
 - b.** je m'inscris pour l'assemblée uniquement
- C'est néanmoins avec plaisir que nous enregistrons également votre inscription par courrier postal ou par télécopie (veuillez dans ce cas également préciser la formule **a.** ou **b.**)

Délaï d'inscription: vendredi 25 mars 2011

Localisation de l'Assemblée générale

L'assemblée générale a lieu au centre des Epancheurs qui se trouve à proximité immédiate de la gare CFF.



Pour les personnes qui arrivent en voiture, stationnement (zone bleue et parking payant) à proximité immédiate du Centre des Epancheurs

Horaire des principaux trains pour arriver à La Neuveville vers 10h00

Au départ de: Bâle (08h37); Berne (09h12); Bienne (09h52); Delémont (09h20); Genève (08h14); Lausanne (08h45); La Chaux-de-Fonds (09h01); Neuchâtel (09h37); Sierre (07h26/34); Sion (07h37); Yverdon-les-Bains (09h07); Fribourg (08h32/34)

Horaire des trains pour repartir de La Neuveville

Toutes les minutes 04 en direction de Neuchâtel et toutes les minutes 52 et 04 en direction de Bienne

Rapport d'activité

1 Les rendez-vous

1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à une reprise à Berne durant l'année 2010.

Lors de cette séance du 3 février 2010, les dossiers suivants ont été évoqués :

- l'examen parlementaire relatif au fonds d'infrastructure
- l'état d'avancement des projets ZEB et la crainte concernant l'augmentation des coûts
- le projet RAIL 2030
- les liaisons TGV de l'arc jurassien
- l'évolution du transfert de la route au rail du trafic marchandises à travers les Alpes
- l'augmentation des tarifs des transports publics

1.2 Groupe de travail RAIL 2030

Le groupe de travail RAIL 2030 s'est réuni le 21 avril 2010 dans le but d'analyser et commenter les informations diffusées par le DETEC et les CFF au mois de mars. Comte tenu des nombreuses incertitudes qui entourent encore le projet RAIL 2030, aucune décision n'est prise à l'issue de cette séance.

1.3 L'assemblée générale

Environ 70 personnes ont participé à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 30 avril 2010 au Centre des congrès « La Poste » à Viège. Cette assemblée (cf. PV dans ce dépliant) était placée sous le signe du Lötschberg, la partie statutaire étant suivie d'une conférence du directeur du BLS Bernard Guillelmon.

1.4 Le colloque d'automne

Environ 120 personnes ont participé au colloque OUESTRAIL du 5 novembre 2010 à Yverdon-les-Bains. Consacré au « Juste prix du billet de train », cette édition était accompagnée du résultat d'un sondage effectué par la Fédération romande des consommateurs en collaboration avec notre association. Les documents du colloque sont disponibles sur le site internet www.ouestrail.ch.

2 Les dossiers

Outre ZEB et RAIL 2030 qui occupent l'actualité pour plusieurs années encore, deux dossiers ont nécessité l'engagement d'OUESTRAIL au vu des enjeux qu'ils représentaient pour la Suisse occidentale. Il s'agissait tout d'abord de l'examen parlementaire des projet d'agglomération pour lesquels le Conseil fédéral avait quelque peu oublié de prévoir les moyens financiers nécessaires à la réalisation à temps de ces projets. Avec d'autres acteurs, OUESTRAIL a obtenu une rallonge de 850 millions de francs évitant ainsi de retarder arbitrairement des projets prêts à être réalisés.

Quant au mandat de prestations pour les années 2011 et 2012, il était aussi victime à la base de la « pingrerie » du Conseil fédéral. Ici également, une coalition d'acteurs a pu convaincre les parlementaires fédéraux de se montrer plus généreux en augmentant la contribution aux CFF de 140 millions de francs et celle allouées aux entreprises privées de 59 millions de francs.



Les sujets sérieux n'empêchent pas la bonne humeur : François Marthaler, Conseiller d'Etat du canton de Vaud et Président de la CTP ; Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel et président de la CTSO, Robert Carmer, Conseiller aux Etats (Vert/GE) lors du colloque OUESTRAIL 2010

Le colloque 2010 par l'image



Daniel von Siebenthal, syndic d'Yverdon-les-Bains



Nicolas Rossé, journaliste, animateur des débats



Vincent Ducrot, directeur grandes lignes aux CFF



Mathieu Fleury, secrétaire général de la FRC



Pierre Weiss, directeur de la FER Genève



Kaspar P. Woker, rédacteur à Pro Bahn Schweiz



Anne Seydoux, Conseillère aux Etats (PDC/JU)



Hugues Hiltbold, Conseiller national (PR/GE)



Franziska Teuscher, Conseillère nationale (Verte/BE)



Géraldine Savary, Conseillère aux Etats (PS/VD)



Jean-François Rime, Conseiller national (UDC/FR)

3 Les chiffres

3.1 Volume des cotisations stable

Le volume des cotisations encaissées en 2010 est en très légère augmentation par rapport à l'année précédente.

3.2 Comptes et bilan + budget

Les comptes 2009 bouclent avec une perte de Fr. 704.78. Au chapitre des dépenses, les deux postes principaux sont à nouveau le colloque et l'assemblée générale. Ces deux manifestations ont toutefois bénéficié de parrainages. Par le BLS et le canton du Valais pour l'assemblée générale et par les CFF pour le colloque. Toutes les autres dépenses sont relativement mineures. Les recettes sont constituées des cotisations, du parrainage du colloque et par les intérêts produits par le placement bancaire. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

| CATÉGORIE DE MEMBRES | Montant minimum de la cotisation | Versements | | |
|--|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | | 2008 | 2009 | 2010 |
| 1 Particuliers | Fr. 20.– | 107 | 127 | 139 |
| 2 Petites entreprises (1 à 50 salariés) | Fr. 50.– | 18 | 22 | 21 |
| 3 Moyennes entreprises (50 à 200 salariés) | Fr. 100.– | 13 | 14 | 20 |
| 4 Grandes entreprises (plus de 200 salariés) | Fr. 250.– | 2 | 5 | 8 |
| 5 Organisations d'utilité publique | Fr. 50.– | 24 | 25 | 25 |
| 6 Petites communes (jusqu'à 2000 habitants) | Fr. 50.– | 18 | 21 | 20 |
| 7 Communes moyennes (2000 à 10000 habitants) | Fr. 100.– | 17 | 17 | 17 |
| 8 Canton, Communes et villes (plus de 10000 habitants) | Fr. 250.– | 18 | 16 | 18 |
| Nbre total de cotisants | | 217 | 247 | 268 |
| Montant total des cotisations encaissées | | 14'375 | 17'025 | 17'400 |

Le fichier d'OUESTRAIL comporte environ 500 personnes dont la moitié environ verse le montant de la cotisation.

| COMPTES D'EXPLOITATION | | | | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------------|
| CHARGES | Comptes 2009 | Budget 2010 | Comptes 2010 | Budget 2010 |
| Assemblée générale | 9'336.50 | 9'000.00 | 8'900.45 | 9'000.00 |
| Colloque (sans les frais de secrétariat) | 14'255.55 | 15'000.00 | 14'128.55 | 15'000.00 |
| Site internet | 512.20 | 500.00 | 356.80 | 500.00 |
| Séances | 616.00 | 600.00 | 0.00 | 500.00 |
| Mat. bur. + fourn | 1'205.15 | 1'000.00 | 494.95 | 500.00 |
| Promotion, recrutement, frais d'envoi | 986.70 | 2'000.00 | 90.00 | 2'400.00 |
| Frais ccp et banque | 109.80 | 100.00 | 59.40 | 100.00 |
| Frais divers | 1'402.00 | 1'500.00 | 1'070.88 | 1'500.00 |
| Communication / mandats / sondage | 3'604.45 | 5'000.00 | 12'049.05 | 20'000.00 ¹ |
| Total des charges | 32'028.35 | 34'700.00 | 37'150.08 | 49'500.00 |

¹ Ce montant est plus important que les années précédentes afin de pouvoir associer un mandataire aux travaux à réaliser au titre du dossier « Financement et développement du réseau ferroviaire » (RAIL 2030). La fortune de l'association permet d'absorber cette dépense extraordinaire.

| PRODUITS | | | | |
|----------------------------|-----------------|-----------------|---------------|------------------|
| Cotisations | 17'025.00 | 18'000.00 | 17'400.00 | 18'000.00 |
| Parrainage colloque | 10'000.00 | 10'000.00 | 15'000.00 | 15'000.00 |
| Autres recettes | 0 | 2'000.00 | 2'000.00 | 5'000.00 |
| Intérêts | 2'473.05 | 1'700.00 | 2'045.30 | 1'500.00 |
| Excédent de charges | 2'530.30 | 3'000.00 | 704.78 | 10'000.00 |
| | 32'028.35 | 34'700.00 | 37'150.08 | 49'500.00 |

| BILAN AU 31 DECEMBRE 2010 | | |
|----------------------------------|-------------------|------------|
| | ACTIFS | PASSIFS |
| CCP | 22'732.98 | |
| Banque (placement) | 157'907.60 | |
| Actif transitoire ² | 16'770.80 | |
| Impôts anticipés à récupérer | 199.10 | |
| | 197'610.48 | |
| Passifs transitoire ³ | | 4'188.60 |
| Fortune au 01.01. | 194'126.66 | 193'421.88 |
| ./. excédent de charges | - 704.78 | 197'610.48 |
| | 193'421.88 | |

² Les actifs transitoires sont des contributions 2010 encaissées (ou à encaisser) en 2011 : parrainage CFF pour le colloque (Fr. 15'000.–); intérêts sur placement à terme (Fr. 1'431.–) et montant à récupérer auprès de CTSSO pour partage des frais d'hébergement des sites internet (Fr. 339.80).

³ Les passifs transitoires sont des factures reçues à fin 2010 et payées en janvier 2011.

■ Procès-verbal

de l'assemblée générale de l'association OUESTRAIL, vendredi 30 avril 2010, Centre de congrès « La Poste », Viège, 10h30 – 12h15

Ouverture de l'assemblée, salutations

Le Conseiller aux Etats Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée et salue les participants. Les vice-présidents Jean-René Germainier et Urs Schwaller sont excusés.

La liste des présences et la liste des excuses sont disponibles dans un document séparé.

Approbation de l'ordre du jour

1. Salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
4. Procès-verbal de l'AG 2009
5. Rapport du Président et perspectives 2010
6. Comptes 2009, rapport de vérification, budget 2010
7. Confirmer les vérificateurs et le montant des cotisations
8. Mutations au comité
9. LITEP / EPFL
10. Divers
11. Exposé du directeur du BLS Bernard Guillemon / questions au conférencier

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Messages de bienvenue

Du président de la Commune de Viège et Conseiller aux Etats René Imoberdorf

M. Imoberdorf mentionne tout d'abord l'ouverture du tunnel de base du Lötschberg en décembre 2007. Après plus de deux ans, il estime que le bilan est extrêmement positif aussi bien pour sa commune que pour le Valais dans son ensemble. Il souligne le rôle déterminant joué par la Suisse occidentale sans laquelle cette réalisation n'aurait jamais vu le jour. Par ailleurs, il relève que les demandes des milieux ferroviaires en général et d'OUESTRAIL en particuliers sont traitées avec sérieux au sein des commissions des transports, grâce notamment à la vigilance du président d'OUESTRAIL Claude Hêche. René Imoberdorf présente ensuite brièvement sa ville et recommande aux participants de profiter de leur passage pour s'y balader.

Du représentant du Conseil d'Etat valaisan Jacques Melly

(Le président précise que le buffet est offert par l'Etat du Valais)

M. Melly relève tout d'abord combien les voies de communication ont toujours joué un rôle essentiel dans l'histoire du Valais, citant notamment Napoléon et Hannibal, ajoutant que les autorités doivent aujourd'hui faire face à

d'autres mastodontes que les éléphants, mais routiers cette fois-ci.

Avec le Jungfrauoch, le Valais possède la plus haute gare ferroviaire d'Europe à une altitude de 3454 mètres.

A son tour, Jacques Melly mentionne la mise en service du tunnel du Lötschberg qui est déjà victime de son succès. Il cite également le MGB – Matterhorn – Gothard – Bahn – qui est aussi un acteur majeur du rail valaisan ainsi que d'autres entreprises et particularités des transports publics valaisans. Il évoque la menace qui pèse sur les lignes régionales, une mesure qui pénaliserait durement le canton du Valais. A cet égard, il déclare sa satisfaction de pouvoir compter sur OUESTRAIL pour défendre les intérêts des transports publics en Suisse occidentale.

Du président de la CTSO Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel

(Claude Hêche relève la précieuse collaboration qui prévaut entre la CTSO et OUESTRAIL)

Claude Nicati indique que si les objectifs d'OUESTRAIL et de la CTSO ne sont pas toujours identiques, il n'empêche que dans bon nombre de situations, la synergie de ces deux entités se révèle extrêmement précieuse.

Claude Nicati relate un récent contact avec un responsable de l'OFT qui lui a confié que les attentes dans le cadre du projet RAIL 2030 étaient énormes mais que les moyens financiers non seulement étaient bien inférieurs mais en plus non garantis. Il faut s'attendre à ce que des projets soient mis en concurrence avec d'autres, ce qui pourrait déboucher sur des luttes fratricides entre les différentes régions du pays, voire même entre les cantons de Suisse occidentale. Pour le président CTSO, nous devons éviter une telle éventualité et garder une vision globale. Cela signifie que nous devons être prêts à renoncer à certains projets si ces derniers ne présentent pas un avantage pour tous. C'est sans doute à ce niveau que se situe également le rôle que l'on peut attendre de la CTSO et d'OUESTRAIL.

A titre d'exemple, Claude Nicati se demande si investir 500 millions de francs pour gagner quelques minutes entre Lausanne et Berne est vraiment judicieux.

Procès-verbal de l'assemblée générale 2009

Le procès-verbal de l'AG de 2009 est accepté sans modification avec remerciements à son auteur.

Rapport du Président et perspectives 2010

Les activités d'OUESTRAIL durant l'année 2009 sont consignées dans le dépliant de l'assemblée. Au cours de l'année 2009, nous avons concentré notre travail sur le dossier RAIL 2000 2^{ème} étape, autrement dit sur le ZEB, puis sur la suite du ZEB, à savoir RAIL 2030. Les actions entreprises ont contribué à améliorer les propositions du Conseil fédéral sur plusieurs points. En particulier, le montant prévu pour compenser les

éventuels effets négatifs de la mise en œuvre du ZEB sur le trafic régional est passé de 50 à 250 millions de francs.

En revanche, plusieurs projets importants pour la qualité du réseau ferroviaire de Suisse occidentale n'ont pas été retenus dans le ZEB. L'augmentation de la capacité entre Genève et Lausanne, les adaptations du tracé entre Lausanne - Brigue et entre Lausanne - Berne, le tunnel de Gléresse entre Bienne et Neuchâtel, les aménagements entre Bienne et Bâle via Delémont ainsi que l'achèvement complet du tunnel du Lötschberg sont autant de projets qui devront impérativement être réalisés dans le cadre de RAIL 2030. A cet effet, un groupe de travail réunissant une quinzaine de personnes de notre comité est chargé de suivre attentivement ce dossier.

(L'intervention intégrale du président OUESTRAIL est disponible sur le site www.ouestrail.ch)

Sigurd Maxwell intervient pour mettre en doute la solidarité au plan suisse dans le financement des infrastructures.

Daniel Brélaz précise que le financement de RAIL 2030 débutera en 2025 au plus tôt. Pour lui, ceux qui estiment que RAIL 2030 devra se faire mais avec les moyens actuels sont des imposeurs cédant à une « forfaiture intellectuelle ». Selon Daniel Brélaz, il y aurait trois tendances : l'une avec des solutions très intéressantes pour les transports publics mais dont les chances de succès en votation populaire sont très incertaines ; une autre préconise une solution « composite » en répartissant la charge sur plusieurs sources de financement et enfin une troisième qui préconise une solution très simple mais dont personne ne veut, par exemple via la TVA.

Comptes 2009, rapport de vérification, budget 2010

Les comptes 2009 sont adoptés avec remerciements au service de la révision de la ville de Lausanne. Le budget 2010 est également adopté. Unanimité dans les deux votes.

Vérification des comptes et cotisations

Sur recommandation du comité, les vérificateurs des comptes sont confirmés dans leur fonction et le barème des cotisations reste inchangé.

Mutations au comité

Le comité a été élu pour 4 ans lors de l'assemblée générale 2008. Des changements peuvent toutefois intervenir en cours de législature, ce qui est le cas aujourd'hui.

L'assemblée prend acte du retrait du comité de Didier Burkhalter en raison de sa nomination au Conseil fédéral. L'assemblée adresse ses félicitations à l'élu.

En revanche deux nouveaux membres sont proposés : le Conseiller national et Municipal de la ville de Lausanne Olivier Français et le Conseiller aux Etats et ancien Conseiller d'Etat de Genève Robert Cramer. Ces deux nouveaux membres sont désignés par acclamations.



OUESTRAIL entre de bonnes mains, celles des principaux orateurs de l'AG 2010. De gauche à droite : Bernard Guillelmon, directeur du BLS, Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel et président CTSO, Claude Hêche, Conseiller aux Etats et président OUESTRAIL, Jacques Melly, Conseiller d'Etat du canton du Valais et René Imoberdorf, Conseiller aux Etats et président de la ville de Viège (Photo Sébastien Féval)

LITEP

La parole est donnée à Michel Béguelin qui a représenté OUESTRAIL dans le dossier LITEP. Il relève tout d'abord la précieuse collaboration qui a toujours prévalu entre le LITEP et les organismes engagés sur le terrain ferroviaire, dont OUESTRAIL et ses ancêtres. La victoire de la variante NLFA en réseau face au concept « Gonthard über alles » est le fruit d'une alliance entre les cantons de Suisse occidentale, le BLS et le LITEP! Michel Béguelin relève encore divers mandats prestigieux réalisés sous l'égide du LITEP (pour RFF notamment).

En mai 2009, la direction de l'EPFL a décidé d'élargir le domaine des transports et de développer les synergies entre les nouvelles branches du domaine. Elle a créé un centre de transports qui rassemble 35 laboratoires. La crainte était donc de voir se fondre le LITEP dans un conglomérat plus ou moins invertébré, de voir disparaître la formation des ingénieurs planificateurs en transports publics dont nous avons immensément besoin avec l'un des réseaux les plus performants du monde à la limite de la saturation et dans lequel on s'apprête à investir des dizaines de milliards, ceci d'autant plus que lors du décès du professeur Rivier, ce dernier n'a pas été remplacé dans sa spécialité.

Une table ronde réunissant une délégation de l'EPFL et des représentants des milieux s'inquiétant de cette situation - OFT, CFF, UTP, LITRA, entreprises spécialisés dans le ferroviaires et OUESTRAIL (représenté par Michel Béguelin) - a donné lieu à deux heures de discussions intenses.

L'EPFL a bien pris note des attentes exprimées. Elle a affirmé sa volonté d'intensifier la recherche d'une part et d'autre part elle veut coller à la réalité en créant des possibilités de collabo-

ration et de stages pratiques pour les étudiants. Ce jour même à Berne, 4 représentants de l'EPFL discutent de ce thème avec les CFF.

Un point de situation sera fait en fin d'année 2010. A la fin de son intervention, Michel Béguelin évoque encore les adresses de contact avec l'EPFL en relation avec les activités du LITEP. Ces adresses sont les suivantes : [http:// transport.epfl.ch](http://transport.epfl.ch); [http:// enac.epfl.ch](http://enac.epfl.ch); michel.bierlaire@epfl.ch. Et pour les stages d'étudiants <http://sgc.epfl.ch/stages-entr>.

Divers

Le point « divers » n'est pas utilisé.

Exposé de Bernard Guillelmon, directeur du BLS

Claude Hêche donne ensuite la parole à Bernard Guillelmon, directeur du BLS. Ce dernier présente son entreprise ainsi que les défis à venir dans le domaine ferroviaire. Sa présentation est disponible sur le site www.ouestrail.ch.

Buffet

La partie officielle de l'assemblée générale est suivie d'un buffet.

Vendredi 4 novembre 2011 : colloque OUESTRAIL

Après le thème du trafic marchandises (2005), des tarifs «low cost» (2006), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (2007), de la libéralisation du marché ferroviaire (2008), du financement de l'infrastructure (2009) et du prix du billet de train (2010), OUESTRAIL proposera un nouveau thème de réflexion pour son traditionnel colloque d'automne. Il aura lieu le vendredi 4 novembre 2011 de 10h à 13h30 au Château d'Yverdon-les-Bains. Thème : « Quelles priorités pour le développement du réseau ferroviaire de Suisse occidentale ? »

Les rencontres OUESTRAIL, un moment privilégié pour échanger et refaire le monde... ferroviaire !

(Photos d'archives)



OUESTRAIL:

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
Tél. 032 423 39 15 – Fax 032 423 39 14
CCP 30 – 483331-8 / ouestrail, Delémont
www.ouestrail.ch - ouestrail@bluewin.ch